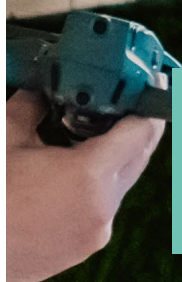


DÉCLARATION DE POLITIQUE EN MATIÈRE d'éthique



Avant-propos

Dans le cadre des missions réalisées par nos filiales, pour pérenniser la confiance que nous accordent nos clients et nos partenaires et pour accompagner nos ambitions, nous avons décidé de déployer le management éthique à tous les niveaux de nos organisations. Cette politique, placée au cœur de notre fonctionnement, est reconnue comme un levier de compétitivité.

Cette démarche s'appuie sur deux principaux piliers :

1. Devenir société à mission et en conserver la qualité ;
2. Être en cohérence avec le Pacte mondial des Nations unies :
 - poursuivre nos efforts visant à en satisfaire les principes et à atteindre les objectifs de développement durable ;
 - puis maintenir et améliorer les pratiques en matière éthique.



DÉCLARATION DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Déclaration de politique en matière d'éthique

La présente politique est revue régulièrement sur la base d'une analyse des risques. Elle conduit :

- à la définition d'objectifs planifiés ;
- au déploiement de procédures et de parades ;
- ainsi qu'à la mesure de l'efficacité de nos actions.

Nos engagements portent notamment sur les 12 axes suivants.



Axe n°1 Le respect de nos collaborateurs et des personnes en général

Nous nous conformons :

- aux principes de la **Déclaration universelle des droits de l'Homme et des Nations unies** ;
- aux **conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)**, notamment en matière de travail forcé et de travail des

enfants ;

- aux **principes 1 et 2 du Pacte mondial des Nations unies**.

Nos organisations et nos activités s'appuient sur nos collaborateurs, aux services de nos clients. Nous devons offrir à chacun d'eux **un cadre non seulement respectueux de leurs différences**, de quelque nature qu'elles soient, mais également qui permette leur **valorisation au bénéfice de tous**.

L'hygiène, la sécurité et la santé de nos collaborateurs sont **au cœur de nos préoccupations**. Nous veillons particulièrement à la **prévention du harcèlement**. Nos engagements portent notamment sur la fixation d'objectifs en matière de prévention des risques.

Axe n°2 Le respect des règlements et des lois

Nous nous engageons à exercer nos activités **dans le respect des lois et réglementations** françaises en vigueur ainsi que dans le respect de celles des pays dans lesquels nous sommes établis ou intervenons.

Axe n°3 La transparence comptable et financière

Nos engagements portent également sur le **maintien d'une communication sincère et régulière des données financières** du

— DÉCLARATION DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Groupe Qualiconsult et de ses filiales.



Axe n°4 La prévention des conflits d'intérêts

Un Comité d'Éthique, s'appuyant sur une démarche d'identification et de prévention des risques, déploie un **système de management de l'éthique et d'amélioration continue à tous les niveaux de nos organisations**. Les procédures mises en œuvre visent notamment à prévenir toutes les situations de **conflit d'intérêt** et, dans la mesure nécessaire, à les traiter. Elles impliquent l'ensemble des personnes morales du Groupe **ainsi que l'ensemble de ses acteurs (collaborateurs, actionnaires, partenaires, etc.)**.

Axe n°5 La prévention de la corruption

Nos procédures couvrent également la prévention et le traitement des potentielles **situations de corruption, extorsion, fraude, blanchiment d'argent, trafic d'influence**.

Des politiques précises fixent les règles que chacun de nos collaborateurs, actionnaires, partenaires, etc. s'engagent à suivre.

Axe n°6 Les pratiques loyales

La confiance de nos clients, mais également celle de nos collaborateurs, se gagne et repose notamment sur **notre capacité à agir avec loyauté vis-à-vis de tous**. Cela vaut également vis-à-vis des règles de saine concurrence à l'égard de nos concurrents et de nos partenaires.

Axe n°7 Les engagements contractuels

Nos missions nécessitent une définition claire et précise des obligations de chacun. Cela implique une **rédaction claire, précise et respectueuse des intérêts, notamment économiques, de chacun des contrats qui nous lient à nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs**.

Axe n°8 Les relations avec nos partenaires

En lien avec notre engagement de loyauté, nous savons que nos missions et notre avenir reposent notamment sur nos partenaires, avec lesquels **nous devons maintenir des relations respectueuses et durables**.

Axe n°9 La prévention du travail illégal

En conformité avec nos obligations légales et réglementaires, pour l'ensemble de nos activités, **nous contribuons à prévenir le travail illégal**.

— DÉCLARATION DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Axe n°10

La préservation de l'environnement

Nous agissons en interaction avec les écosystèmes. Nous nous engageons **à les préserver, à minimiser les conséquences de nos activités** et à contribuer par nos missions à accompagner nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires dans la **réduction de leurs impacts sur l'environnement**. Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration de réduction de nos impacts.



Ces engagements nous obligent vis-à-vis de tous et en particulier de nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires, etc. Ils sont conçus pour impliquer et légitimer toute dénonciation, quel qu'en soit le porteur, de situations qui pourraient ne pas les respecter.

Axe n°11

La protection et sécurité de l'information

Les données relatives à nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires sont pour nous précieuses. Nous nous engageons **à les protéger et à déployer un management de nos systèmes d'information par les risques**. Nos plans d'actions concernent notamment le **respect du RGPD¹ et la prévention des cyberattaques**.

Axe n°12

La préservation des intérêts du Groupe et de ses filiales

L'image du Groupe Qualiconsult, tout comme celle de chacune de ses filiales, nos savoirs faire, etc. sont des biens communs que nous devons préserver et entretenir.



¹Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Contacts

Comité d'éthique Groupe :

ethique-groupe@qualiconsult.fr

Accès au dispositif de signalement :

ethiquegroupequaliconsult.integrityline.com



Direction générale Groupe

Novalizy - Bât E
1 bis rue du petit Clamart
78941 Vélizy Cedex

Tél : 01.40.83.75.75

Mail : contact@qualiconsult.fr

www.groupe-qualiconsult.fr